



Solde de points nul retrait de permis

Par **vivi76600**, le **30/09/2015** à **17:01**

bonjour maitre j ai été convoqué au commissariat où on m a indiqué que mon solde de point est nul et ce sans que je ne reçoive jamais le moindre courrier me faisant état de cette situation. Le délai de 2 mois étant largement dépassé quels sont mes possibilités concernant un éventuel recours Svp?
Merci par avance respectueusement

Par **Maitre SEBAN**, le **06/10/2015** à **10:36**

Bonjour,
Il me faudrait plus d'informations pour vous répondre.
La première chose à faire est d'aller chercher un relevé d'information intégral à la Préfecture.
Je vous laisse ensuite le soin de prendre contact avec mon Cabinet afin que je puisse vous indiquer si un recours est envisageable.
Cdt,
Me SEBAN, Avocat à la Cour

Bonjour,
Il vous a déjà été précisé que ce forum ne doit pas être utilisé à des fins commerciales, donc merci de ne pas l'utiliser pour attirer d'éventuels clients.
Vous pouvez apporter les réponses ici même, ce forum est fait pour cela !
Merci